

## **Coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth**

Les entreprises de coopération constituent un secteur de plus en plus important de l'activité du Commonwealth. L'aide économique aux pays membres les moins développés est depuis longtemps un sujet de préoccupation. Le Plan de Colombo fut le fruit d'une décision multilatérale qu'ont prise les ministres des Affaires étrangères du Commonwealth après avoir étudié les problèmes politiques et économiques du sud asiatique, à la Conférence de Colombo en janvier 1950. Au fur et à mesure que ce programme d'aide prenait forme dans les premiers mois de 1950, il fut décidé d'inviter les pays de la région concernée ne faisant pas partie du Commonwealth à y participer. Cette décision fut prise pour assurer le progrès économique de tout le sud et le sud-est asiatiques. On fit un autre pas dans la voie de la coopération pratique et du développement lorsque les chefs de gouvernement ont pris la décision, à la Conférence de Singapour de 1971, d'étendre le Programme de coopération technique du Commonwealth en créant le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), auquel tous les membres (y compris les pays en voie de développement) versent des cotisations. Celles-ci permettent de financer les activités du Programme relatives à l'aide technique, à l'expansion, aux exportations, à la formation et à l'éducation. Entre juin 1974 et juin 1975, le Fonds avait achevé, entrepris ou approuvé 700 travaux en Asie, en Afrique, dans les Antilles, le bassin de la Méditerranée et la région du Pacifique-Sud. La coopération pratiquée au sein du Commonwealth en matière d'éducation s'est traduite par la création du Programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth, dans le cadre duquel ont été octroyées 2 083 bourses (dans 15 pays) de 1970 à 1975 et 1 114 subventions diverses en 1975-1976. Les chefs de gouvernement réunis à Ottawa en 1973 ont approuvé la création, au sein du Commonwealth, d'un Programme pour la jeunesse. Ce programme, qu'administre le Secrétariat de l'association, met à la disposition de la jeunesse des bourses d'études, de perfectionnement et d'entraide, ainsi qu'un centre d'information et des centres de formation régionaux (Guyane, Zambie et Inde).

La Fondation du Commonwealth a été établie à la Conférence des chefs de gouvernement de 1965 dans le but d'administrer un fonds destiné à favoriser et multiplier les échanges entre les associations professionnelles dans tout le Commonwealth. Les fonds, versés par les pays du Commonwealth et administrés par un Conseil d'adminis-